

# ÉVALUATION DU PROGRAMME D'AIDE À LA RECHERCHE INDUSTRIELLE

● ● ● ÉVALUATION-CNRC

## À propos du programme

La présente évaluation du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada (PARI CNRC) couvre la période qui s'échelonne entre les exercices 2017-2018 et 2021-2022. Le programme est évalué tous les 5 ans, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP). La dernière évaluation remonte à l'EF 2016-2017.

Le PARI CNRC est un programme d'aide à l'innovation conçu pour favoriser la croissance des PME canadiennes grâce à l'innovation et à la technologie. Le programme est l'une des plateformes phares par lesquelles le gouvernement fédéral soutient les petites et moyennes entreprises (PME) afin de stimuler la création de richesse au Canada.

Le PARI CNRC aide les PME à renforcer leurs capacités d'innovation et à commercialiser leurs idées. Il soutient les entreprises clientes en leur offrant une aide financière pour la recherche et le développement (R-D) et des services de consultation, tout en favorisant l'établissement de liens avec un vaste réseau d'expertise, de programmes et de partenaires régionaux, nationaux et internationaux.

Le PARI CNRC est offert partout au Canada par cinq équipes régionales. Sa prestation est principalement assurée par des conseillers en technologie industrielle (CTI) qui offrent des conseils techniques et commerciaux, des références et d'autres services, du concept à la commercialisation.



Le PARI CNRC a versé **1,3 milliard de dollars** à ses clients au cours de la période d'évaluation.



**267 CTI** aident les PME dans tout le pays et dans divers secteurs.



**29 %** des clients sont dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) ou les technologies numériques.

## Principales conclusions

### Portée

**Le PARI CNRC atteint les clients innovateurs et à fort potentiel, comme prévu.** Il a rejoint plus de clients que lors de la période d'évaluation précédente (EF 2013-2017).

**Le programme a financé une proportion plus élevée de PME appartenant à des Canadiens de la diversité que la proportion de PME appartenant à des Canadiens dans l'ensemble,** selon une analyse des données du programme et des données nationales disponibles (c.-à-d. celles de 2017 de Statistique Canada).

**Plus de jeunes et, en particulier, des jeunes des groupes sous-représentés, ont bénéficié du programme.** Plus que jamais auparavant, un plus grand nombre de jeunes qui s'identifient comme membres d'une minorité visible, comme Autochtones et comme personnes handicapées ont participé aux projets des clients.

**La qualité de la portée du programme s'est améliorée.** L'introduction des conseillers en mobilisation de la clientèle (CMC) et l'utilisation continue d'une approche par portefeuille ont eu une incidence positive sur la qualité des clients rejoints en concentrant davantage les efforts sur les entreprises à fort potentiel.

**La portée du PARI CNRC au sein des partenaires gouvernementaux a augmenté.** Les services d'évaluation commerciale et technique fournis par les CTI aux partenaires gouvernementaux ont également continué à se multiplier.



Portée totale (entreprises financées et non financées) : **22 458 entreprises soutenues** (+20 % par rapport à la période précédente)



Services consultatifs seulement : **13 699 entreprises** (+21 % par rapport à la période précédente)



Portée auprès des jeunes : **7 232 placements de jeunes** (+48 % par rapport à la période précédente)

### Efficience

**Le PARI CNRC a facilité un accès accru des PME à un écosystème de soutien.** Les clients ont indiqué que leur participation au programme avait permis de réduire les risques associés à leurs projets, les rendant ainsi plus attrayants pour les autres fournisseurs de services de soutien à l'innovation.

**Le programme a permis d'accroître la capacité d'innovation et la productivité des clients.** L'éventail complet de services soutien offerts par le PARI CNRC a permis aux PME d'atteindre leurs objectifs en matière d'innovation et les a placées sur une meilleure voie vers la croissance.

**Le PARI CNRC a accéléré la croissance des PME.** La participation au programme a permis aux clients financés d'augmenter non seulement leurs revenus, mais aussi leur effectif. Les entreprises dirigées par des femmes et des membres des minorités visibles ont connu un taux de croissance similaire ou supérieur.

**Le programme a soutenu la création de richesse durable au Canada.** La majorité (64 %) des clients ont dégagé des bénéfices après l'achèvement de leurs projets avec le PARI CNRC. Les clients financés ont soutenu plus de 62 000 emplois canadiens.

**On estime que les avantages nets du programme pour l'économie canadienne sont 5,3 fois supérieurs aux coûts qui lui sont associés.**

**Les clients du PARI CNRC soutiennent la lutte contre la COVID-19.** Le programme a financé des clients pour qu'ils développent des vaccins et des produits thérapeutiques et qu'ils produisent des EPI, des solutions d'assainissement et des instruments médicaux.

**Le taux de croissance annuel composé (TCAC) des entreprises en matière de revenus et d'emploi a dépassé les objectifs.**

Revenu **32 %** + 12 %

Emplois **14 %** + 3 %



**90 %** des entreprises financées ont indiqué une capacité accrue en matière de R-D (+39 % par rapport à la période précédente)



Valeur nette des avantages par rapport aux coûts du programme **16 milliards \$**



# ÉVALUATION DU PROGRAMME D'AIDE À LA RECHERCHE INDUSTRIELLE

●●● ÉVALUATION-CNRC

## Efficacité

**Le PARI CNRC a généralement été exécuté de manière efficiente et efficace.** La grande majorité des clients (91 %) se disent satisfaits de leurs interactions avec les responsables du programme et des services qui leur sont fournis. Le programme a été jugé souple, agile et bien conçu pour répondre aux besoins des clients visés. Il a pu être adapté rapidement à l'évolution des priorités du gouvernement et introduire de nouveaux services et programmes en fonction des besoins des clients.

**Le PARI CNRC a continué de répondre aux besoins des clients pendant la pandémie de COVID-19**, tout en mettant en œuvre et en soutenant de nouveaux programmes temporaires liés à la pandémie. Le programme et ses clients évoluaient dans un contexte très incertain et difficile au cours des deux dernières années de la période d'évaluation de cinq ans (exercices 2017 à 2022).

**Il existe des possibilités d'optimiser l'efficacité du programme.** L'évaluation a permis de dégager les améliorations nécessaires qui suivent : des solutions plus efficaces aux problèmes de ressources humaines (p. ex. la capacité de pointe, le recrutement et l'embauche de CTI); des processus de développement et d'approbation des contributions de grande valeur (CGV) et des projets du PARI international plus efficaces; de meilleures communications et l'intégration des considérations de l'Analyse comparative entre les sexes plus (ACS plus) dans les programmes et les nouveaux outils visant à renforcer la mesure du rendement.

## Pertinence

**Le PARI CNRC est harmonisé avec les efforts du gouvernement visant à favoriser une société entrepreneuriale et à soutenir l'excellence scientifique mondiale.** Le programme s'aligne également sur les priorités du gouvernement d'accroître les grappes d'innovation, la facilité de faire des affaires avec le Canada et la concurrence des PME dans l'espace numérique. Il soutient en outre le travail du gouvernement en vue d'accélérer une croissance propre.

**Le PARI CNRC s'est avéré un acteur clé de plus en plus pertinent dans l'écosystème d'innovation du Canada.** Il comble une lacune dans l'écosystème de soutien à l'innovation des PME et pour les partenaires gouvernementaux, en fournissant une expertise technique et commerciale.

**Les clients et les intervenants perçoivent le PARI CNRC comme étant unique parmi les programmes gouvernementaux de soutien à l'innovation** en raison de la combinaison des services qu'il offre aux PME et aux partenaires gouvernementaux et de leur qualité. Les services fournis par les organismes financés sont considérés comme précieux et importants pour le renforcement des capacités d'innovation des PME.

**Les progrès du programme vers une harmonisation complète avec les priorités du gouvernement autour de l'ACS plus ont été positifs, mais devraient faire l'objet d'une meilleure communication auprès du personnel.** Le programme continue d'évoluer pour passer de la simple collecte de données à leur utilisation réelle.

## Recommandations

1. Le PARI CNRC devrait explorer des solutions de rechange pour relever les défis actuels en matière de ressources humaines, y compris des options pour améliorer les capacités de pointe, revoir les pratiques d'embauche et de promotion, et mieux aligner la planification du travail sur les ressources disponibles. Les questions qui touchent particulièrement le personnel dans les rôles de CTI, de CMC et d'Agent régional ou agente régionale aux accords de contribution (ARAC) devraient être abordées en priorité.
2. Le PARI CNRC devrait raffiner davantage les processus et les outils de développement et d'approbation des projets, en particulier ceux qui sont liés aux CGV et au PARI international, afin d'améliorer la prestation globale des services et l'intégration de ces composantes dans le programme ordinaire.
3. Le PARI CNRC devrait veiller à ce que sa stratégie et ses initiatives d'inclusion existantes soient mieux communiquées au personnel et mises en œuvre par celui-ci, afin d'assurer une meilleure intégration des considérations liées à l'ACS plus dans tous les aspects du programme, de la planification à l'exécution, en passant par la production de rapports.
4. Le PARI CNRC devrait renforcer son système de mesure du rendement et utiliser davantage l'analyse des données pour étayer les processus de gestion du programme.

## À propos de l'évaluation

L'évaluation a permis de mesurer la portée, l'efficience, l'efficacité et la pertinence du programme. Elle a permis d'examiner toutes les activités et dépenses du PARI CNRC, à l'exception des programmes de collaboration avec Affaires mondiales Canada et du Programme d'aide à l'innovation (PAI). Le PARI international – bien qu'il ait été inclus dans l'évaluation dans une certaine mesure – ne constituait pas un point d'intérêt principal. L'évaluation a été menée par le Bureau de l'audit et de l'évaluation (BAE) du CNRC. Elle reposait sur une approche à méthodes mixtes comprenant l'examen de données et de documents, des entretiens avec des intervenants internes et externes, des études de cas concernant des entreprises financées, un sondage et des groupes de discussion de CTI, la cartographie de parcours de deux entreprises non financées, une étude comparative internationale avec quatre organismes et une analyse partielle coûts-avantages fondée sur certaines entreprises à fort potentiel financées par le programme.

Le rapport d'évaluation complet, les recommandations faites au PARI CNRC et la réponse et le plan d'action de la direction peuvent être consultés sur le site Web du CNRC : <https://nrc.canada.ca/fr/organisation/planification-rapports/evaluations>.

